

Section « Marche avec.... »

Le **samedi 28 juin 2025**, **journée découverte**, pour les membres de la section, à NUIITS-SAINT-GEORGES.

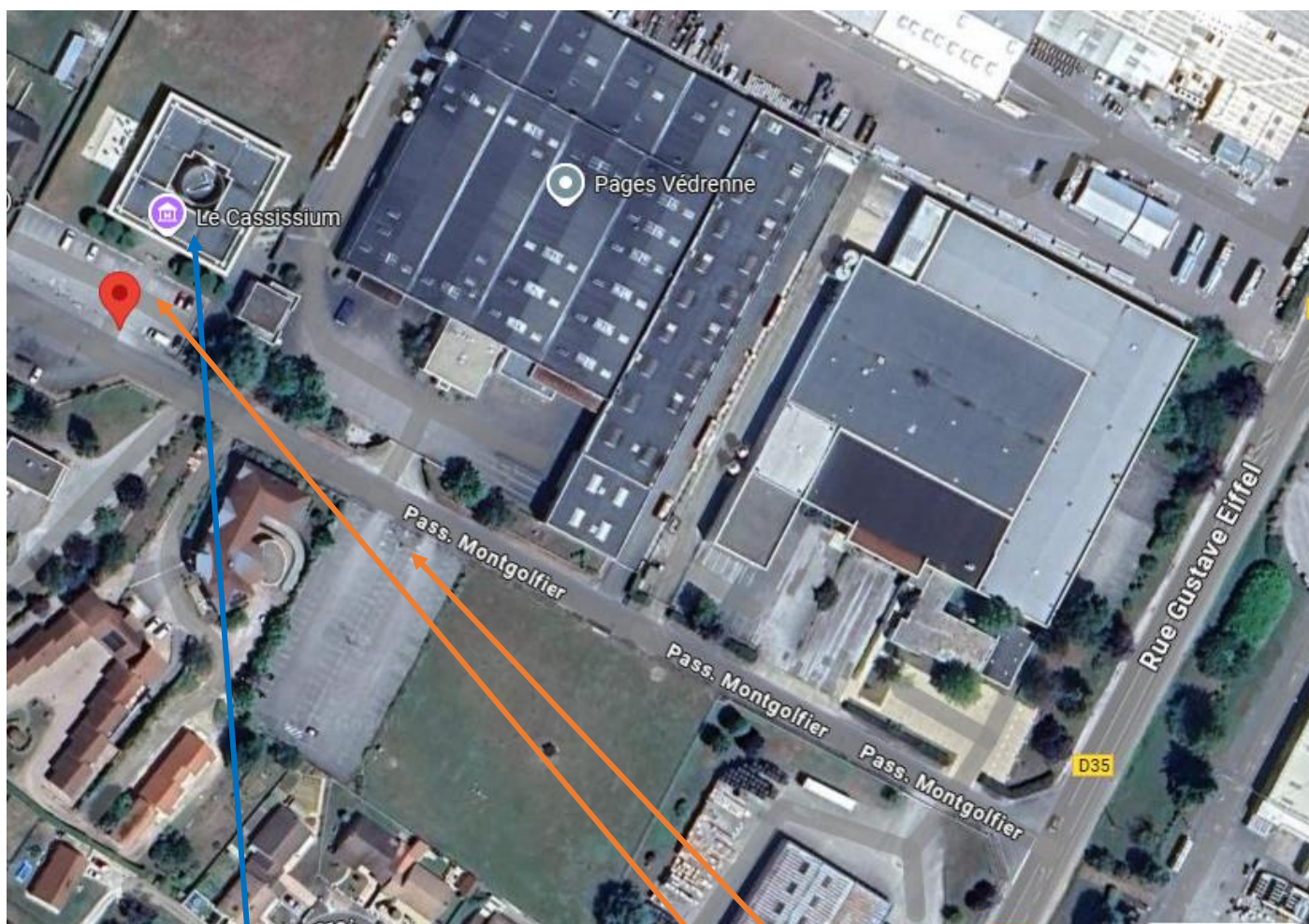


Petite bourgade d'environ 5000 âmes, Nuits-Saint-Georges peut se valoir de très nombreux crus répertoriés sur l'appellation communale, la plus méridionale de la Côte de Nuits.

Journée organisée par : Jean François VOILLEQUIN Téléphone 07 87 23 06 51

Pensez à vous inscrire comme d'habitude auprès de Bernadette VOILLEQUIN pour le **jeudi 19 au plus tard** : par téléphone au 06 16 99 19 97.

Votre participation pour les visites sera de 20 € par personne.



Première visite

Parkings

Déroulé de la journée :

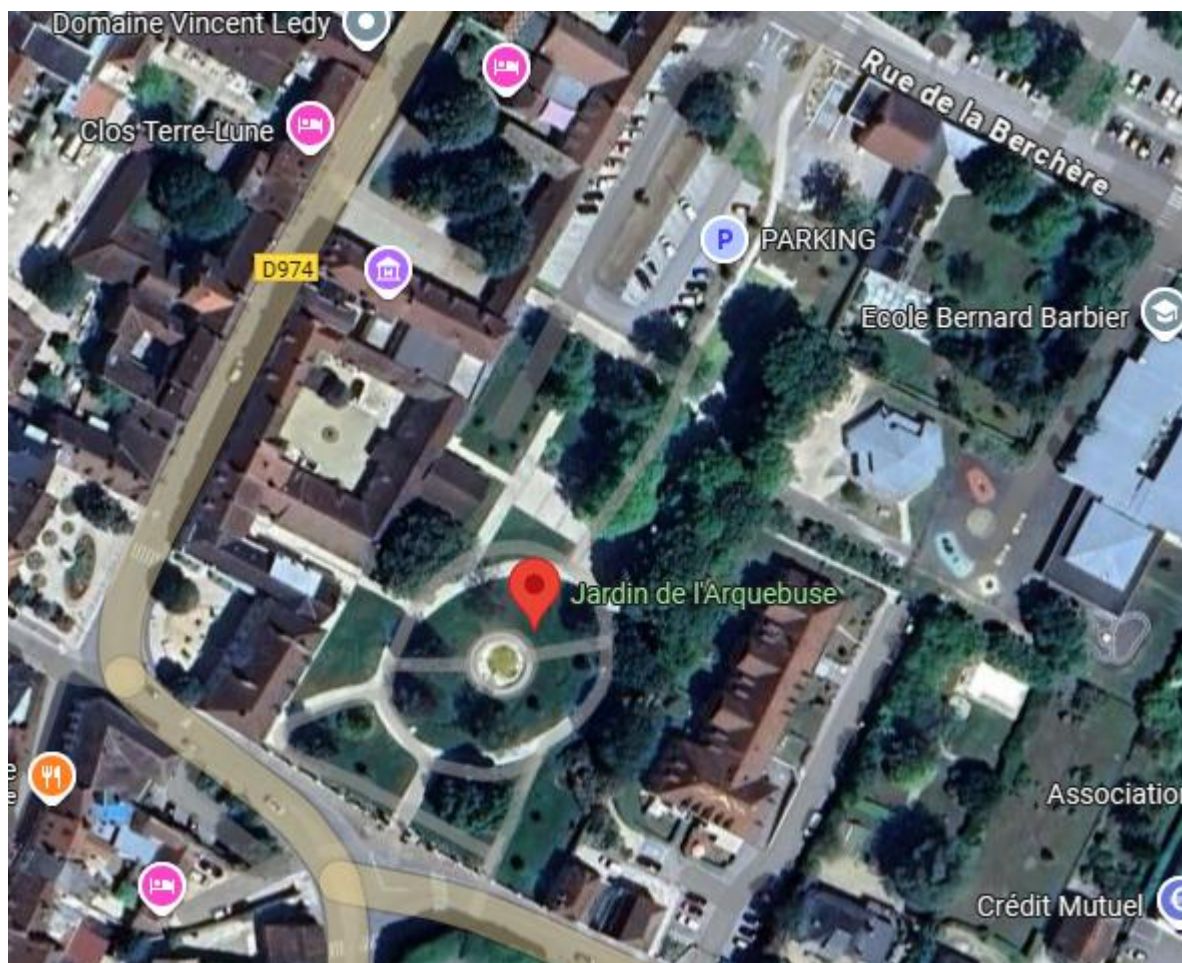
Rendez-vous à 9h 45 h à l'entrée du parking situé devant le Cassissium, 8 Passage Montgolfier 21700 Nuits-Saint-Georges.

À partir de 10 h : Visite du Cassissium comprenant :

- Le musée interactif et ludique de l'histoire, la culture et l'utilisation du fruit sous toutes ses formes, complété par un film sur ses origines,
- La liquoristerie VEDRENNE, avec le passage par la cuverie et dans le chai de vieillissement des eaux-de-vie de Bourgogne,
- La dégustation offerte des crèmes de fruits, liqueurs, sirops sans alcool en fin de visite (50 parfums de sirops, 50 liqueurs)

À la pause méridienne, repas tiré de vos glacières, pris dans le jardin de l'Arquebuse.

Pour rejoindre ce jardin nous reprendrons les voitures pour venir nous garer Place de l'Argentine (parcours d'environ 10 mn).

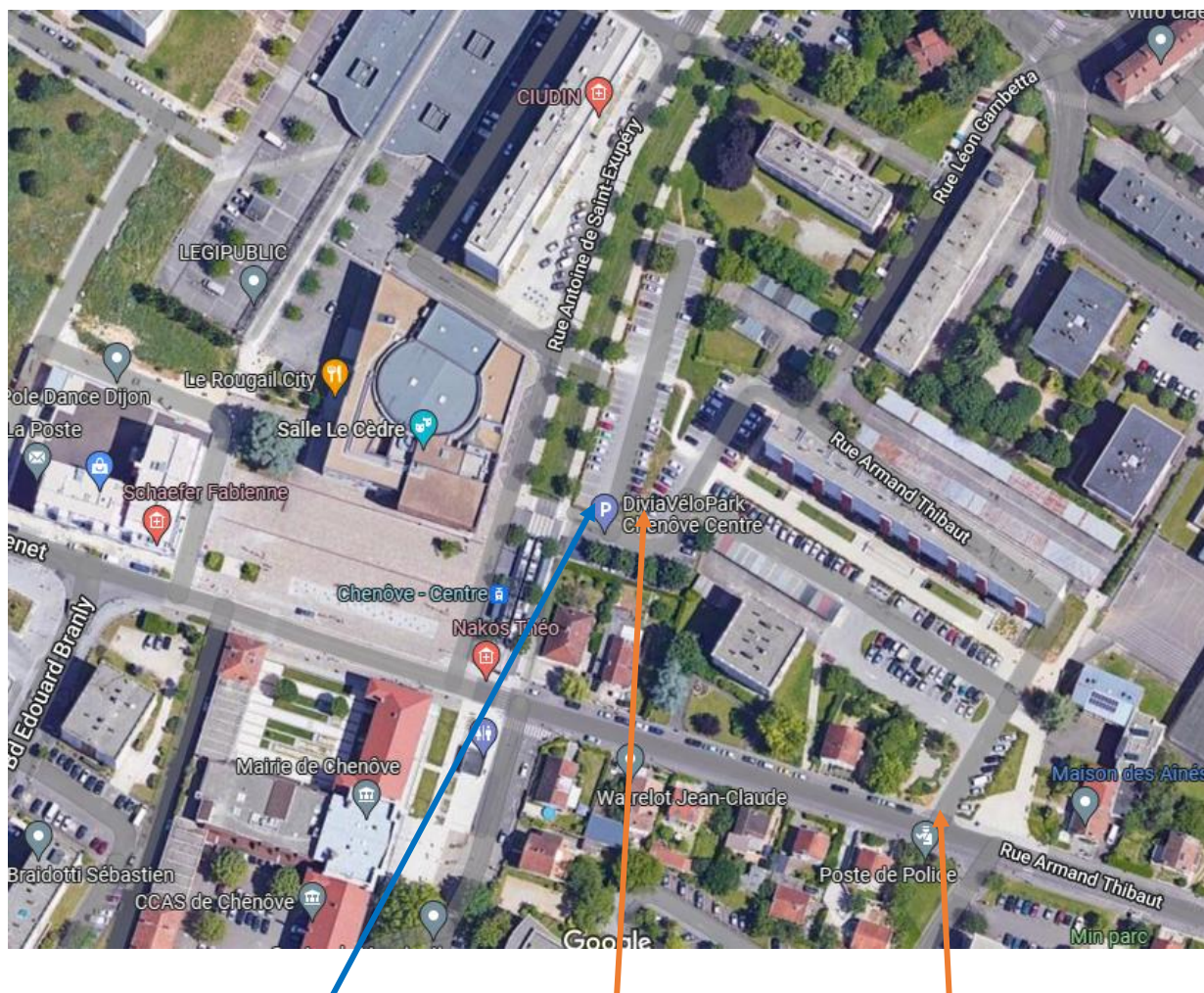


À partir de 14 h : Promenade digestive guidée et commentée par l'Office du Tourisme de Gevrey Nuits.

Lieu du rendez-vous pour le covoiturage

En transport public : Tram T2, arrêt station CHENÔVE Centre.

En voiture : à CHENÔVE, sur le parking à coté de la station de Tram vers le Divia Park. Pour rejoindre ce parking, suivre le fléchage parking P 1 depuis la rue Armand Thibaut, en face du n° 16



Station du Tram

Parking

Entrée du parking

Heure de départ du covoiturage : 9 h 15

Afin d'organiser le covoiturage, veuillez nous informer si vous souhaitez prendre votre voiture pour transporter des passagers jusqu'au départ de la marche.

Vos frais de déplacement seront remboursés par l'association sur présentation d'une note de frais.